

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise

177 Route de Sain Bel 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Site : <http://aral.delci.eu>

Contact : aral@delci.eu

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 Mai 2023

Destinataires : tous les adhérents

Les membres du Conseil d'Administration au 16/05/23 :

Olivier KIEN - Daniel DUMAS - Jacques FONDJA - Sylviane HUBER - Lina MORAZZINI - Francis PANTEL - Juliette ROGUES - Yves ROUILLON - Christian JACQUEMOT - Michel FAURE

Les adhérents présents ou ayant envoyé leur pouvoir :

33 personnes étaient présentes et 11 avaient donné leur pouvoir soit 44/ 63 adhérents, avec la participation de 35 personnes au repas.

En ouverture de séance, le président, Olivier KIEN remercie les personnes présentes ainsi que celles représentées.

Il a une pensée particulière pour ceux et celles n'ayant pu venir, pour des soucis de santé ou familiaux.

Il se présente à l'assemblée : 40 ans d'Apave, Contrôleur puis formateur électricien, et aussi membre du CE et délégué syndical CFDT.

Il présente les membres du Conseil d'Administration, en particulier Lina MORAZZINI, qui est revenue pour être la dixième personne tel que demandé par la Préfecture selon les statuts de l'ARAL.

1 - Désignation du Président et Secrétaire de séance

Olivier KIEN a été désigné Président, et Lina MORAZZINI secrétaire.

2 - Rapport d'activité 2022

Il est de coutume à chaque Assemblée Générale, de vous transmettre le bilan des activités de l'année écoulée, soit 2022 :

2 - 1 Sorties :

Après deux années d'absence, il a été proposé une escapade de 3 jours pour visiter 3 châteaux de la Loire, du 5 au 7 septembre 2022.

Cette sortie a été élaborée à 409 € pour 3 jours, avec une subvention importante de 109 € allouée aux adhérents, soit un solde pour ce voyage de 300 €/adhérent et 409 € pour les invités. Malgré la subvention importante de 109 €/adhérent, nous espérons avoir plus de participants à cette escapade. Le montant peu élevé ainsi que la subvention exceptionnelle avaient pour but de rendre ce voyage accessible à tous.

Les participants étaient : 18 adhérents et 9 invités, soit un total de 27 personnes.

Nous remercions l'APAVE pour nous avoir alloué une subvention de 1 200 € pour cette sortie.

Merci à Myriam FAURE pour la rédaction du compte rendu de cette escapade, et il reste à la disposition de tous les adhérents.

En raison de la dernière Assemblée Générale 2022 qui s'est déroulée le 20 septembre 2022, aucun événement particulier n'a eu lieu depuis cette date.

Sont prévus pour la suite de 2023 : le voyage dans les Pouilles en Italie fin mai, et une visite de l'assemblée Nationale en septembre 2023 (une info va suivre aux participants)

2 - 2 **Bulletins d'information :**

4 bulletins trimestriels de l'ARAL ont été édités au cours de l'année 2022.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3 - **Compte de résultats année 2022**

Francis PANTEL, trésorier récapitule le compte de résultats 2022, ainsi que le budget prévisionnel 2023. Nous remercions Francis PANTEL et Daniel DUMAS (vérificateur) qui ont élaboré ces bilans financiers.

Les deux états financiers sont joints à ce PV.

Le rapport financier 2022 est adopté à l'unanimité.

4 - **Budget Prévisionnel 2023**

Francis PANTEL, trésorier présente le budget prévisionnel 2023. (Joint en annexe).

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité.

5 - **Montant des cotisations 2023 et 2024**

Les membres du conseil d'administration ont proposé de porter l'adhésion pour l'année 2023 à 32 €.

Ce nouveau montant a été adopté à l'unanimité par les participants de l'AGle.

Il est proposé de fixer le montant de l'adhésion pour l'année 2024 à 32 €.

Les montants des adhésions pour les années 2023 et 2024 sont approuvés à l'unanimité

Rappelons que cette cotisation est déductible des impôts au titre de l'article 200 du CGI; un reçu fiscal sera remis.

6 - **Désignation des administrateurs**

Nos statuts au sein du Conseil d'Administration prévoient 10 membres. Lors de l'envoi début 2023 à la Préfecture mentionnant la nouvelle composition, celle-ci l'a refusé en mentionnant que le conseil était composé de 9 personnes au lieu de 10, de ce fait Lina MORAZZINI a accepté de compléter ce conseil jusqu'à la date de l'AGO du 16 mai 2023.

Pour 2023, selon la date de renouvellement des administrateurs et de nouvelles démissions (Juliette ROGUES et Lina MORAZZINI), un appel à candidatures a été lancé pour réintégrer le CA. Cet appel a été mentionné sur la convocation de l'Assemblée Générale du 14 avril 2023, et on remercie les 2 candidates qui se sont présentées, à savoir : Annick WALUGA et Rita TURON.

Sont candidats à renouvellement du poste d'administrateur :

Sylviane HUBER
Francis PANTEL
Daniel DUMAS
Yves ROUILLON
Jacques FONDJA

Sont candidates à un poste d'administrateur

Annick WALUGA
Rita TURON

Ces personnes sont élues à l'unanimité par l'assemblée générale

Le CA se réunira prochainement pour valider les fonctions de chacun et chacune

Lina ayant une forte expérience dans la préparation des voyages et sorties, continuera d'aider occasionnellement le CA pour des activités.

7 - Subventions 2022 / 2023

O KIEN a sollicité une participation financière pour le séjour dans les Pouilles, et M. CRET DRH de l'APAVE a accordé une subvention de 1 000 €.

Depuis quelques années, les subventions sont très difficiles à obtenir en raison de restrictions budgétaires. Pour mémoire, l'APAVE nous avait allouée une subvention de 1 500 € en 2020 pour le séjour au CANADA/USA. Mais en raison de la suppression de ce voyage suite au Covid-19, cette somme n'a jamais été versée. Par contre, l'APAVE nous avait allouée une subvention de 1 200 € en septembre 2022, pour la sortie de 3 jours de la visite des châteaux de la Loire.

8 - Activités programmées pour l'année 2023

8 - 1 Séjour dans les Pouilles (Italie)

Selon le vote organisé lors de l'AGle 2022, les adhérents avaient voté à la majorité, pour le séjour dans les Pouilles. Le détail de ce séjour a été transmis à l'ensemble des adhérents le 10 octobre 2022.

Pour rappel :

Le coût de ce séjour : 990 € pour les adhérents (subvention exceptionnelle de l'ARAL de 100 €), et 1 090 € pour les invités, avec la possibilité de régler en 5 fois. Pour rappel, la participation de l'ARAL est réservée aux 30 premières inscriptions en raison de la subvention importante pour chaque séjour.

Ce séjour va se dérouler du 23 au 30 mai 2023.

Nous serons 45 personnes à participer à ce voyage (26 adhérents et 19 invités, après une annulation de dernière minute pour cas de force majeure).

8 - 2 Sortie d'une journée

Lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023, les adhérents ont voté à la majorité, pour la découverte de l'aventure MICHELIN avec la visite guidée de Clermont Ferrand et sa basilique Notre Dame du Port, ainsi que « l'aventure Michelin ».

Le coût de cette sortie : 99 € pour 30 participants et 93 € pour 35 participants (la subvention de l'ARAL n'a pas encore été définie à ce jour).

Cette sortie va se dérouler en septembre ou octobre 2023.

Le détail de cette journée vous sera adressé prochainement pour vous permettre de vous inscrire.

9 - **Projets et Activités programmés pour l'année 2024**

9 - 1 **Séjour en Sicile (Italie)**

Selon le vote organisé avec la convocation de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023, les adhérents ont voté à la majorité, pour le séjour en Sicile, (en seconde position l'Andalousie).

Durée du séjour : 8 jours avec le voyage en avion.

Le coût du séjour : 1 572 € (inclus l'assurance annulation et bagages et les entrées des sites et monuments).

Comme pour les séjours précédents, possibilité de régler ce voyage en plusieurs fois.

La subvention de l'ARAL n'a pas encore été définie à ce jour

Ce séjour va être programmé pour mai 2024 (la date n'a pas encore été définie).

Le détail de ce séjour vous sera adressé en septembre prochain pour vous permettre de vous inscrire.

9 - 2 **Sortie d'une journée**

A la demande de plusieurs adhérents, il y aura lieu de prévoir une sortie au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes, avec resto pour déguster des grenouilles.

Sortie à prévoir en avril 2024.

9 - 3 **Travail du CA**

Le CA va travailler prochainement sur la révision des statuts.

L'Aral va être impactée par le déménagement de Tassin sur Limonest (voir plus loin) ce qui va impliquer un changement d'adresse géographique.

Il nous faut penser au développement de l'Aral et à une recherche de financement externe.

10 - **Intervention de M. CRET**

Depuis plusieurs années, nous sollicitons la participation de M. CRET (à l'époque DRH l'APAVESUDEUROPE puis DRH d'APAVE) lors de nos AGies, qu'il accepte toujours favorablement afin de nous commenter la situation de l'APAVE SUDEUROPE, et le remercions vivement.

Mr CRET nous fait part des principaux changements dans l'entreprise :

Au niveau national, 2 entités ont été créées, AICF (Apave Infrastructure Construction France) regroupant essentiellement le Bâtiment et AEF (Apave Exploitation France) le reste. Perdre Apave SA (La maison mère), Apave Internationale et Apave Développement.

Au 01/01/2023, les sociétés Sudeurope, Alsacienne, Nord-ouest et Parisienne ont été vidées de leurs salariés qui ont été transférée dans AICF, AEF ou Apave SA.

On ne parle donc plus d'Apave Sudeurope et encore moins d'Apave Lyonnaise.

La croissance a été très forte avec des bons résultats.

Un investisseur est entré au capital d'Apave (PAI Partners) apportant des capitaux permettant une croissance externe par achat de filiales en France et surtout à l'étranger

Le directeur général est Philippe MAILLARD (ex de Suez Environnement) et la directrice d'Apave Sudeurope, Catherine NOAILLY a pris la direction d'AEF.

Sur la région de Lyon, les choses bougent aussi.

La politique de l'entreprise étant de mettre en place des locaux en open-space et le télétravail, des regroupements sont en cours.

L'isle d'Abeau et Vénissieux vont s'installer à Saint Priest (juin 2023) dans des locaux construits à côté du centre de formation.

Tassin, Ecully, Champagne et Sait Cyr vont s'installer dans les locaux en construction à Limonest (Zone Techlid, en face du musée du chocolat) (1er trimestre 2024)

• Open-space : Les bureaux ne seront plus individuels, mais seront partagés (chacun aura seulement un casier), et ceci pour tous les niveaux dans la hiérarchie. Les activités seront en priorité réalisées avec des nouvelles technologies, afin de diminuer la consommation de papier (32 tonnes de papier ont été jetées dernièrement)

L'APAVE va subir quelques départs pour cause de retraite et autres, et a énormément de difficulté à recruter du personnel, comme dans tous les secteurs.

11 - **Divers**

Merci à vous de faire vivre l'association par vos encouragements, et vos adhésions pour 2023, et sommes très heureux de pouvoir vous retrouver cette année.

Ayons une pensée pour les personnes qui souffrent et celles qui subissent des périodes difficiles dans leur vie, maladie ou familiale, ainsi que ceux qui nous ont quitté.

Et regrettons ceux qui ne répondent pas à nos messages, car quelle que soit la raison, un simple courrier nous permettra de mettre à jour nos listes. Alors dans l'attente de vos nouvelles pour nous spécifier votre souhait de rester adhérent à l'ARAL ou éventuellement votre résiliation, merci de votre sollicitude et du respect de chacun envers l'autre, et sachez que nous respecterons votre choix si vous ne souhaitez plus adhérer à l'ARAL, mais faites-nous le savoir.

Cette AG s'est terminée au Restaurant d'application du Lycée Professionnel Polyvalent « Jehanne de France » à Lyon 9ème, et avons constaté que beaucoup de jeunes s'orientent vers le métier de « bouche » et avons apprécié avec délice, les mets présentés dignes de restaurants gastronomiques.

Lina MORAZZINI
Olivier KIEN

Annexes :

Le résultat du sondage

Budget prévisionnel année 2023

Compte de résultats année 2022

Sorties d'une journée programmées mi-octobre 2023 :
Nombre de réponse : 29

	Choix N° 1	Choix N° 2	Choix N° 3	Nombre de sélections
Musée et site archéologiques de Saint Romain en Gal avec restaurant	4	2	5	11
visite d'une exposition à Lyon avec restaurant	1	4	3	8
visite de l'Opéra de Lyon avec repas dans un bouchon	6	5	2	13
Clermont Ferrand et l'aventure Michelin	9	5	3	17
Carrière des Beaux de Provence	6	5	7	18
Beaufort un fromage, un village	0	6	7	13

Voyages pour 2024 :

	Choix N° 1	Choix N° 2	Choix N° 3	Nombre de sélections
Sicile	11	6	2	19
Andalousie	5	7	4	16
Belgique	4	6	5	15
Biarritz et sa région	2	3	3	8
Pyrénées	0	1	4	5
Croisière sur un fleuve	5	2	5	12

ARAL : BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2023 (en €)

RESSOURCES	MONTANT
Sommes disponibles au 01/01/2023	
Compte courant au CREDIT MUTUEL	102,96 €
Livret Bleu CM + Caisse espèces	7 727,78 €
Cotisation ARAL 2023 (32 € x 65)	2 080,00 €
TOTAL	9 910,74 €
DEPENSES	MONTANT
Assurance MAIF	210,00 €
Frais divers (CA)	350,00 €
Frais de fonctionnement (<i>papeterie+divers</i>)	150,00 €
Voyages court séjour	1 000,00 €
Voyage long séjour	2 500,00 €
Frais d' AG du 16 Mai 2023	600,00 €
Réserve de fonctionnement	5 100,74 €
TOTAL	9 910,74 €

Le vérificateur : Mr DUMAS Daniel



le trésorier de l' ARAL : Mr PANTEL Francis

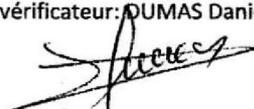


31/03/2023

ARAL : COMPTE de RESULTATS Année 2022 (en €)

TITRES	RUBRIQUES et ACTIVITES	VALEURS	Total Valeurs	DEPENSES	RECETTES	Part ARAL
1	RESSOURCES DISPONIBLES au 01/01/2022					
	livret Bleu Crédit Mutuel	7 539,33 €	7 830,74 €	0,00 €	7 830,74 €	7 830,74 €
	Compte courant Crédit Mutuel	102,96 €				
	Solde Caisse (espèces)	188,45 €				
2	RECETTES 2022					
	Intérêts 2022 (Livret Bleu)	37,54 €	2 201,54 €	0,00 €	2 201,54 €	2 201,54 €
	Bordereaux cotisations 2022 (63 x 30,00€)	1 890,00 €				
	Reliquat de cotisations 2021	150,00 €				
Produits divers + dons adhérents	124,00 €					
3	DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
	Assurance MAIF-ARAL (2022)	196,77 €	656,89 €	656,89 €	0,00 €	-656,89 €
	Frais restauration CA	315,50 €				
	Frais divers de fonctionnement administratif	144,62 €				
4	ASSEMBLEE GENERALE					
	Frais repas AG + pourboirs	837,49 €	837,49 €	837,49 €		-69,49 €
	Chèques et espèces des participants	768,00 €	768,00 €		768,00 €	
5	REGLEMENTS VOYAGE CANADA-USA (annulé)					
	Remboursement acomptes "Voyageur n° 1"	26 056,00 €	32 550,00 €		32 550,00 €	0,00 €
	Réintégration provision passée en 2001	6 494,00 €				
	Règlement des inscrits au voyage CANADA-USA	32 550,00 €				
6	SORTIE CHÂTEAU de la LOIRE					
	Coût du voyage (Voyageur N°1)	12 516,00 €	11 316,00 €	11 316,00 €		-2 235,00 €
	Participation APAVE SUD EUROPE	-1 200,00 €				
	Chèques des participants ARAL	5 400,00 €	9 081,00 €		9 081,00 €	
Chèque des participants INVITES	3 681,00 €					
7	VOYAGE 2023 "LES POUILLES"					
	Acompte versé à VOYAGEUR N° 1	12 227,00 €		12 227,00 €		-557,00 €
	Chèque des participants ARAL et INVITES	11 670,00 €			11 670,00 €	
8	Remboursement "VOYAGEUR N°1(châteaux de la Loire)					
	Dossier IMBERT René	123,75 €	231,25 €		231,25 €	231,25 €
	Dossier ROQUE Juliette	107,50 €				
9	TOTAUX			57 587,38 €	64 332,53 €	6 745,15 €
10	SOLDE de 2022 (Bilan cumulé positif)				6 745,15 €	
	<i>Répartition des ressources disponibles au 31/12/22 : compte CM : 6 379,83*+ livret bleu : 170,87 € + caisse secours en espèces : 194,45€ soit un total de 6 745,15 € .</i>					
<i>La somme de 6 379,83 € du compte courant CM résulte du fait que l'acompte de 12 227,00 € versé à VOYAGEUR N° 1 n'a pas</i>						
* Nota	<i>été retiré avant le 31/12/2022.</i>					
	<i>D'où solde sur compte CM au 31/12/2022 : 18 606,83€ - acompte : 12 227,00 = solde réel : 6 379,83 €</i>					

Le vérificateur: DUMAS Daniel



Le trésorier : PANTEL Francis

